

**Comment définir le « Principe de l'équité en matière d'accès pour les [...] personnes et groupes mal desservis, y compris ceux issus de communautés de langues officielle en situation minoritaire » inclus dans les accords bilatéraux Canada-Manitoba en matière de santé :**

Une perspective francophone (abrégé)

- L'accès aux services de santé en français demeure un défi majeur au Manitoba.
- Les accords bilatéraux en santé convenus en février 2024 comprennent un principe d'équité en matière d'accès qui concerne directement la communauté d'expression française du Manitoba.
- En fonction de 20 ans d'expérience dans le secteur de la santé en français en situation minoritaire, la Société Santé en français et les 16 réseaux de santé en français du Canada (incluant Santé en français au Manitoba) proposent cinq pistes pour définir ce principe dans les plans d'action des accords bilatéraux.

**Cinq pistes pour progresser vers l'équité en matière d'accès pour les communautés francophones et acadienne vivant en situation minoritaire**

Pistes	Exemples de stratégies de mise en œuvre
1. Adopter des stratégies provinciales pour intégrer l'offre active de services.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une stratégie d'implantation des services culturellement et linguistiquement appropriés pour la francophonie.</li> <li>• Poursuivre la planification des ressources humaines et la mise en œuvre de la stratégie provinciale pour les ressources bilingues.</li> </ul>
2. Rendre disponible de façon proactive l'information en santé dans les deux langues officielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser l'architecture des plans de services mis en place par les organismes de prestation de services et validés par la province.</li> <li>• Répertoire les professionnels bilingues de la santé en tirant profit des avancées au niveau de la collecte de données, entre autres.</li> <li>• Tenir des consultations auprès de la francophonie manitobaine pour connaître ses besoins en matière de promotion des services.</li> </ul>
3. Ajouter la langue officielle de besoin pour les services de santé dans les dossiers d'utilisateurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser la nouvelle carte santé comme levier pour collecter la variable linguistique et l'ajouter aux dossiers des usagers.</li> <li>• Travailler avec le Manitoba Centre for Health Policy, entre autres, pour mettre en place une stratégie de ventilation des données.</li> <li>• Miser sur l'intégration des données collectées sur la demande pour parfaire la planification des services de santé en français.</li> </ul>
4. Collecter des données pertinentes qui renforcent l'offre de services.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Miser sur l'expertise d'OZi pour approfondir la compréhension sur la capacité des professionnel·les de la santé et les fournisseurs de services à offrir et livrer des services dans les langues officielles.</li> <li>• Identifier la population étudiante bilingue dans les programmes éducatifs de langue anglaise afin de favoriser le recrutement et la formation d'une relève bilingue.</li> </ul>
5. Renforcer l'offre de services de santé en français sur tout le continuum.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'adoption du Programme de reconnaissance des langues officielles d'Agrément Canada par les Offices de la santé et les établissements désignés francophones et bilingues.</li> <li>• Mettre en place des modèles de prestation de services qui visent à jumeler les ressources bilingues avec les besoins de la population.</li> <li>• Veiller à ce que la lentille francophone soit toujours appliquée à la Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances.</li> </ul>

**Document en version complète disponible sur demande**